



Nom commercial: Lanolinum

Numéro de la matière: 192031

Version: 1 / CH

Date de révision: 14.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 14.05.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Lanolinum

N° d'article 19203100

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Autres ingrédients dangereux

| | | | |
|---------------|-----------|----|---|
| No. CAS | 8006-54-0 | | |
| No. EINECS | 232-348-6 | | |
| Concentration | | 70 | % |

| | | | |
|---------------|-----------|----|---|
| No. CAS | 8001-25-0 | | |
| No. EINECS | 232-277-0 | | |
| Concentration | | 10 | % |

eau

| | | | |
|---------------|-----------|----|---|
| No. CAS | 7732-18-5 | | |
| No. EINECS | 231-791-2 | | |
| Concentration | | 20 | % |

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.



Nom commercial: Lanolinum

Numéro de la matière: 192031

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 14.05.12

Date d'impression: 14.05.12

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Pas de précautions spéciales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser prendre en masse, ramasser mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres sections

Agents dangereux ne sont pas dégagés.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur 15 - 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle



Nom commercial: Lanolinum

Numéro de la matière: 192031

Version: 1 / CH

Date de révision: 14.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 14.05.12

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Non adaptés

Protection des yeux

Lunettes de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | | |
|--------------------------------|---|---|----|----|
| Etat | solide | | | |
| Etat | Cire | | | |
| Couleur | jaune | | | |
| Odeur | faible | | | |
| Odeur | caractéristique | | | |
| Point de fusion | | | | |
| Valeur | 38 | à | 44 | °C |
| Point d'éclair | | | | |
| Valeur | 209 | | | °C |
| Hydrosolubilité | | | | |
| Température | 20 | | | °C |
| Remarque | insoluble | | | |
| Décomposition thermique | | | | |
| Remarque | Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions. | | | |

10. Stabilité et réactivité

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Aucun

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.



Nom commercial: Lanolinum

Numéro de la matière: 192031

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 14.05.12

Date d'impression: 14.05.12

12. Informations écologiques

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Généralement pas dangereux pour l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Petites quantités peuvent être éliminer avec le déchet domestique.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) Not water hazardous

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.